

FICHE DE POSTE

Pôle : Territoires et vie locale

Etablie le : 11/10/2024

Direction : Culture

Service : Enseignement artistique

Unité de travail :

Intitulé du poste : Chef de service enseignement artistique

Nature du poste : Poste permanent

Métier de rattachement : Directeur d'établissement d'enseignement artistique ou attaché (filiale administrative ou culturelle)

Politique publique de rattachement : Ville créative

Mission principale : Au sein de la direction de la culture, assure la direction administrative, financière, pédagogique et artistique du Conservatoire. Définit, en concertation avec la Direction de la culture, les orientations stratégiques en termes d'enseignement artistique et en assure l'exécution et le suivi. Impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant des partenariats, organise la communication générale de l'établissement.

Activités exercées à titre principal :

Contribution à la politique culturelle municipale

- Contribuer au projet de développement culturel territorial en matière d'enseignement artistique
- Participer aux instances de réflexion et de mise en œuvre des actions au sein de la direction
- S'impliquer dans une stratégie transversale de l'action culturelle municipale

Élaboration, mise en œuvre et animation du projet d'établissement

- Mettre en œuvre le projet d'établissement conformément aux textes en vigueur et en cohérence avec le SNOP, ce dans le cadre des orientations politiques de la collectivité
- Analyser le contexte social, économique, environnemental et artistique de l'établissement
- Instruire la demande de classement en CRC auprès du ministère de la culture
- Inscrire le projet dans le fonctionnement des réseaux d'établissements d'enseignement artistique départementaux et régionaux
- Organiser la concertation et l'animation des équipes pédagogiques, administratives et techniques
- Définir une organisation et des procédures propres à assurer l'efficacité, l'efficience et la qualité des actions
- Impliquer les enseignants dans une approche collective du projet d'établissement et de sa mise en œuvre
- Organiser la communication autour des activités régulières et ponctuelles de l'établissement en lien avec la Direction de la communication

Qualifications et compétences :

Diplômes et habilitations :

- d'enseignement artistique chargé de direction
- Titulaire d'un certificat d'aptitude de professeur chargé de direction ou d'un certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique, de danse ou d'art dramatique, ou appartenant au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique ou formation initiale bac + 5 en lien avec la pratique / l'enseignement artistique
- Expérience confirmée dans un poste de direction d'établissement d'enseignement artistique

Compétences techniques :

- Connaissance de l'environnement juridique et budgétaire de l'enseignement artistique
- Connaissance des collectivités locales et du statut de la fonction publique territoriale
- Connaissance de l'environnement culturel local et national
- Connaissance des disciplines artistiques (musique, danse, art dramatique, etc.)
- Méthodes de l'ingénierie pédagogique
- Lieux de production et diffusion de spectacles
- Cadre réglementaire de l'organisation de spectacles (sécurité ERP, fiscalité, assurances)
- Intermittence, droit de la propriété intellectuelle
- Domaines et techniques du spectacle vivant
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels métiers et
- Maîtrise des techniques de communication

<p>Pilotage de l'action pédagogique et artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le cursus pédagogique de l'établissement - Superviser les projets pédagogiques et les pratiques collectives - Conduire les instances pédagogiques de l'établissement - Conduire la réflexion et l'innovation pédagogique - Repérer et favoriser la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires - Développer la valorisation des projets artistiques issus des parcours d'enseignement (classes comme ensembles) - Mettre en place des partenariats spécifiques avec l'Education Nationale <p>Gestion administrative, financière et management,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter, mobiliser et organiser le travail des équipes : encadrement, évaluation, suivi des effectifs, management par objectifs et projets, développement des compétences - Piloter les instances obligatoires (conseil d'établissement, conseil pédagogique...) - Mettre en place les outils d'organisation de la vie de l'établissement (règlement pédagogique, règlement intérieur...) - Elaborer, contrôler le budget et rechercher des financements publics et privés - Assurer la gestion des bâtiments et du matériel - Elaborer et suivre les délibérations, tableaux de bord et statistiques, outils de contrôle de gestion, de planification et d'évaluation, suivi administratif... - Être responsable de la sécurité, des équipements, des matériels et de leur conformité aux règles de sécurité en vigueur. <p style="text-align: center;"><u>Activités exercées en support :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux jurys d'évaluation - Direction d'ensemble si besoin - Suppléance du conseiller aux études en cas de besoin - Intérim de la directrice de la culture en cas d'absence 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de production des évaluations, analyses et bilans - Qualités rédactionnelles <p>Compétences relationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme, sens de l'initiative - Qualités d'écoute et de négociation - Rigueur dans la gestion des dossiers et facultés d'anticipation - Disponibilité - Sens de la diplomatie - Gout pour la réflexion - Esprit d'analyse, de synthèse et capacité à formuler des propositions - Capacité d'adaptation <p>Compétences managériales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude au management et à la conduire de projet - Capacité d'organiser le travail d'une équipe et de déléguer - Capacité à encadrer et à animer une équipe - Aptitude à la régulation et à la gestion des conflits
<p><u>Niveau de responsabilités :</u></p> <p>Fonction d'encadrement : <input checked="" type="checkbox"/> Oui - Nombre de postes encadrés : 35 postes permanents (30,65 ETP) <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Cotation du poste :</p> <p>NBI liée aux fonctions :</p>	
<p><u>Cadre statutaire du poste :</u></p> <p>Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> 0</p> <p>Cadres d'emplois ou grades cibles : Professeur territorial d'enseignement artistique ou attaché</p>	
<p><u>Horaires :</u></p> <p>Poste à astreintes : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, préciser durée et fréquence :</p> <p>Horaires de travail : temps complet – du lundi au vendredi – horaires variables – disponibilité en soirée et en week-end</p>	
<p><u>Conditions d'exercice :</u></p> <p>Travail isolé : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p>	

Equipement de protection individuelle : Oui Non

Si oui, préciser :

Risques et contraintes du poste : horaires variables en soirée et week-end – travail par pics d’activités

Rattachement hiérarchique : Directeur de la culture

Relations :

Internes : fréquentes avec les responsables et les équipes de la Direction de la Culture et les services municipaux

Externes : permanentes avec les acteurs locaux de la vie culturelle, sociale, associative, éducative et les usagers.